

Annexe 55

Publique

Numéro ou Nom de la victime : *A/20095/13*
 Date : *26/01/2014*

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par la République de Côte d'Ivoire devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

*Oui !
 - normalement, elle doit être jugée par
 la CPI*

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de Mme Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

- je ne suis pas au courant

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

Ce sera difficile pour la justice ivoirienne.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

non, n'attentions rien de la justice ivoirienne

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre Mme Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

- elle est la responsable de massacres,
- elle a créé l'insécurité de la mort
- c'est une criminelle